

## Faculté de droit



### ECRI1505 Criminologie des populations marginalisées

[30h] 3 crédits

**Enseignant(s):** Christine Schaut  
**Langue d'enseignement :** français  
**Niveau :** Premier cycle

#### Objectifs (en termes de compétences)

Ce cours vise à introduire les étudiants intéressés (il s'agit d'un cours à option) aux questions actuelles en matière de marginalisation, d'exclusion et de désaffiliation. L'approche est pluridisciplinaire en ce sens que ces concepts sont abordés à travers des perspectives historique, sociologique, juridique et psychologique. Elle doit permettre à l'étudiant, à partir de son curriculum propre (ce cours est suivi par des étudiants en criminologie, psychologie et sciences de l'éducation droit et sociologie), de situer les questions de marginalisation et d'exclusion dans un cadre plus large et dans une perspective dynamique.

#### Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Approche historique et théorique des principaux concepts et théories de la marginalisation, de ses causes et de ses effets. Analyse des processus de marginalisation liée aux évolutions économiques et sociales, aux transformations juridiques sur des thèmes tels que la pauvreté, le logement, l'immigration, la drogue... Interventions de chercheurs ou d'intervenants de terrain particulièrement au fait des situations contemporaines sur des aspects précis de la problématique envisagée, et travaillant dans des disciplines différentes. Par exemple, la situation socio-juridique en matière d'immigration, l'exclusion scolaire, l'insertion socio-professionnelle des immigrés, les actions en faveur du Quart-Monde etc...

#### Résumé : Contenu et Méthodes

La démarche est pluridisciplinaire, comportant une analyse théorique et historique, suivie de présentations de problématiques contemporaines spécifiques. Les aspects économiques (Townsend et Sen) et sociologiques (Castel) de la pauvreté aux XIXe et XXe siècles sont étudiés dans un premier chapitre. Le deuxième chapitre se concentre sur une approche interactionniste (Paugam) et psychologique (de Gaulejac) de la marginalisation et de l'exclusion. Dans le troisième chapitre, on aborde les questions de criminalisation de la pauvreté (notamment les sans abri) et de la maladie mentale (Laberge et Landreville). La seconde partie du cours change chaque année : elle consiste en présentations et débats sur les recherches ou recherches-action menées dans le domaine de la marginalisation. Ces présentations étant faites par les auteurs de ces études ou expériences, elles permettent aux étudiants de prendre contact avec des situations concrètes relatives à la pauvreté, l'immigration, les demandes d'asile, la pauvreté en prison, les effets de l'usage de drogue... On tente également de présenter des expériences de travail qui visent à agir sur la situation des exclus ou à renforcer leurs ressources propres.

#### Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Evaluation : examen oral .  
 Support : portefeuille de lectures et liste de références bibliographiques.

**Autres crédits de l'activité dans les programmes**

<b>CRIM21MS</b>	Première année du master en criminologie, à finalité spécialisée	(3 crédits)	
<b>CRIM22</b>	Deuxième licence en criminologie	(3 crédits)	
<b>CRIM22MS</b>	Deuxième année du master en criminologie, à finalité spécialisée	(3 crédits)	
<b>PSY23/4</b>	Troisième licence en sciences psychologiques (Psychologie du développement et société)	(3 crédits)	Obligatoire